Distr. GÉNÉRALE

ECE/TIM/EFC/WP.2/2009/4 20 janvier 2009

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Comité du bois

Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Trente et unième session Genève, 31 mars-1^{er} avril 2009 Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Commission européenne des forêts

ENCADREMENT DES DOMAINES D'ACTIVITÉ

Domaine d'activité 1: Marchés et statistiques

Note du secrétariat

Résumé

D'après son mandat, le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts est appelé à définir un encadrement pour le domaine d'activité 1: Marchés et statistiques. Le présent document donne des informations sur les activités de ce domaine qui touchent la commercialisation au cours de la période écoulée depuis la dernière session du Groupe de travail et sur les activités à venir. Il appelle l'attention du Groupe sur des questions particulières pour lesquelles un encadrement est nécessaire.

1. Le présent document est établi conformément au programme de travail approuvé par le Comité du bois dans son rapport publié sous la cote ECE/TIM/S/2008/6 (par. 14 à 53) et «pour procéder à l'encadrement des domaines d'activité 1, 2 et 3 et d'une partie du domaine d'activité 5 du programme intégré», ainsi qu'il est dit dans le mandat du Groupe de travail approuvé par le Comité dans le document ECE/TIM/S/2008/6/Add.1 (par. 27).

I. REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS

- 2. La Revue annuelle 2007-2008 du marché des produits forestiers de la CEE/FAO a été rédigée comme point de départ des Discussions du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts menées en octobre 2008 au cours de la Semaine européenne des forêts. La Revue annuelle du marché et les Discussions sur les marchés traitaient de l'impact de la construction écologique sur le marché des produits forestiers et sur le secteur forestier respectivement. Ce thème s'articulait très bien avec l'atelier qui ouvrait la Semaine européenne des forêts à Rome et qui portait sur «L'impact de la construction écologique sur le secteur forestier dans la région de la CEE».
- 3. La Revue annuelle du marché des produits forestiers est un des documents examinés au cours de l'Examen stratégique du Programme de travail intégré sur le bois et les forêts du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts en 2008. L'Examen stratégique distingue la Revue annuelle du marché en tant que publication phare d'une excellente qualité par son contenu très complet et sa livraison en temps voulu. L'évaluation effectuée dans la Revue annuelle du marché était le résultat en partie de l'enquête auprès des utilisateurs menée en 2007-2008 sur les produits du travail de la Section de la CEE/FAO du bois. La Revue est la première publication exhaustive qui analyse chaque année l'évolution du marché des produits forestiers dans la région de la CEE. Conçue comme un document fondamental d'information pour étayer les Discussions annuelles du Comité du bois sur les marchés, cette publication a une utilité bien plus étendue puisqu'elle est utilisée par l'industrie, les gouvernements, les chercheurs et les médias.
- 4. La Conférence internationale sur les résineux a déclaré que la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* était une importante contribution à ses activités. À la suite des Discussions mixtes du Comité du bois et de la Conférence en 2007, la collaboration avec cette importante association professionnelle s'est poursuivie. Le secrétariat et l'Organisation européenne des scieries ont continué en 2008 à coopérer pour rassembler des prévisions commerciales. Le secrétariat a présenté à la Conférence internationale sur les résineux l'évolution du marché en se fondant sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* ainsi que des prévisions du marché des résineux. Étant donné que la Conférence s'est réunie en octobre avant le Comité du bois, ces prévisions étaient encore plus importantes pour le Comité (habituellement, la situation est inverse puisque la Conférence a pu profiter dans le passé des résultats des Discussions du Comité et de ses prévisions, lorsqu'elles intervenaient avant la réunion de la Conférence). La Conférence internationale sur les résineux pourrait se réunir à nouveau avec le Comité du bois en 2011 pour discuter de la situation du marché.
- 5. La version anglaise de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* était affichée sur le site Web du Comité du bois/Commission européenne des forêts au début d'août 2008, mais elle n'a été disponible sous forme imprimée et distribuée aux membres du Comité qu'une semaine seulement avant les Discussions des 21 et 22 octobre. Elle avait été élaborée

par le secrétariat en temps voulu pour être prête trois à quatre semaines à l'avance, mais un retard est intervenu à l'imprimerie. À la date de rédaction de la présente note, ni la version russe ni la version française ne nous sont parvenues. Toutefois, comme le retard dans les deux traductions avait été prévu, un résumé en version électronique dans les trois langues a été mis d'avance à la disposition des participants sur le site Web et sous forme imprimée lors des Discussions sur les marchés.

- 6. Une fois de plus, l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers a fourni beaucoup d'auteurs et d'analystes. Certains des auteurs sont aussi intervenus au cours des Discussions du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts sur les marchés.
- 7. La Revue annuelle du marché des produits forestiers a été rendue possible par la contribution de quelques donateurs et par d'appréciables contributions en nature de la plupart des auteurs et de plusieurs étudiants stagiaires. Sous la direction d'une équipe de production de la Section du bois de la CEE/FAO, 65 personnes ont travaillé directement à la publication, soit un effectif plus nombreux que jamais auparavant. En outre, on compte plus de 100 correspondants statistiques et fournisseurs d'informations. La Revue annuelle du marché comprend 12 chapitres qui analysent des thèmes d'actualité et l'évolution du marché.
- 8. Pour que la *Revue* soit disponible sous forme imprimée pour les Discussions du Comité du bois sur les marchés des 13 et 14 octobre, il est indispensable de répondre dans les délais, c'est-à-dire d'ici au 15 mai 2009, au Questionnaire commun sur le secteur forestier (QCSF). Le secrétariat a connu en mai et juin 2008 des difficultés non négligeables dues à des réponses tardives ou incomplètes qui ont provoqué des retards de production et nécessité beaucoup d'heures supplémentaires de travail. Ces problèmes sont traités dans une note parallèle publiée sous la cote ECE/TIM/EFC/WP.2/2009/5.
- 9. Le secrétariat a fait un certain nombre d'autres analyses des marchés pour d'autres réunions et ateliers, analyses qui peuvent être consultées à l'adresse suivante: www.unece.org/trade/timber/mis/reports.htm.

Question à l'intention des délégations

10. Le Groupe de travail est prié d'inviter les correspondants statistiques nationaux à présenter la réponse de leur pays au Questionnaire d'ici au 15 mai 2009.

II. DISCUSSIONS DU COMITÉ DU BOIS SUR LES MARCHÉS

11. Les Discussions sur les marchés ont pour objet de recueillir l'information et les prévisions les plus récentes pour tous les segments du marché du bois et du papier dans la région de la CEE afin d'étayer des exposés et des débats. Les Discussions déboucheront sur une déclaration officielle du Comité du bois relative à l'état actuel des marchés des produits forestiers de la région et aux perspectives pour le proche avenir. La participation active de représentants des gouvernements, des industriels, des chercheurs et des consultants de la région et au-delà permettra d'obtenir un large éventail d'opinions et de données d'expérience.

- 12. En 2008, les Discussions du Comité du bois sur les marchés se sont tenues avec la Commission européenne des forêts au cours de la Semaine européenne des forêts. Les Discussions du Comité et de la Commission se tiennent normalement tous les quatre ans, lors des réunions communes de ces deux organes. En 2007, le Comité a tenu pour la première fois des discussions sur les marchés avec la Conférence internationale sur les résineux. Les discussions communes ont l'avantage d'élargir la participation et par conséquent d'améliorer la visibilité du Comité du bois et de ses travaux. Il est possible que le Comité et la Conférence se réunissent à nouveau en 2011. Il est possible aussi que le Comité tienne des discussions communes en 2010 avec la Society of Wood Science and Technology (sous réserve d'approbation et de mise au point des arrangements).
- 13. Les Discussions du Comité du bois sur les marchés sont fondées sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, sur des présentations faites par les experts et sur des renseignements émanant des pays. Plus précisément, les pays sont invités à communiquer:
 - a) Des rapports sur les marchés présentés selon un modèle suggéré;
- b) Des prévisions du marché des produits forestiers pour l'année en cours et pour l'exercice suivant.
- 14. À partir des quatre contributions ci-dessus aux Discussions sur les marchés et des débats des délégations, le Comité du bois établit sa déclaration annuelle et ses prévisions sur les marchés. Les discussions, les prévisions et les rapports sont indispensables au travail du Comité, comme le confirment l'Examen et la planification stratégiques pour la période qui s'écoulera jusqu'en 2013. Les pays sont censés contribuer à égalité et recevoir dans la même proportion, en envoyant leurs communications à l'avance et en contribuant aux Discussions.
- 15. Les pays qui ne sont pas en mesure d'assister aux Discussions sur les marchés peuvent recevoir une documentation à l'avance, particulièrement la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* et les rapports des pays, qui sont disponibles sur le site Web du Comité du bois/Commission européenne des forêts. Après les Discussions, toute l'information est affichée sur le site Web, y compris les prévisions, la Déclaration du Comité du bois et les exposés PowerPoint des experts. Seuls les participants aux Discussions peuvent écouter les intervenants et participer aux débats. Pour l'établissement des analyses d'experts, et pour l'information préalable du secrétariat et des participants, il est nécessaire que les prévisions et les rapports des pays soient présentés à temps.
- 16. Les rapports et les prévisions présentés par les pays aux Discussions annuelles du Comité du bois sur les marchés ne sont pas toujours de qualité. Certains pays envoient dans les délais d'excellents rapports et des prévisions complètes pour l'année en cours et l'année suivante. L'Équipe de spécialistes a travaillé avec le secrétariat pour améliorer la qualité et le nombre des contributions des pays. Elle a préconisé une démarche bienveillante de nature à guider les pays dans l'élaboration de leur rapport. L'Équipe a suggéré de faire preuve d'une certaine souplesse, en donnant aux pays la possibilité de se contenter de mettre l'accent sur les éléments moteurs du marché et sur l'évolution des secteurs clefs de leur marché.

- 17. La structure recommandée pour les rapports de 2008 est reproduite en annexe. Elle est accompagnée d'une lettre et d'un message électronique expliquant la nécessité d'être ponctuel. La lettre invite les pays à se limiter aux questions et aux secteurs qui sont importants pour eux, afin de soulager la tension nécessitée par la rédaction d'un rapport exhaustif, et en vue d'obtenir davantage de réponses.
- 18. Vingt-six pays ont présenté un rapport en 2008, encore que certains rapports étaient en fait destinés à la Conférence internationale sur les résineux et que d'autres sont arrivés tard. Le nombre était le même en 2007. Certaines réponses étaient d'une qualité exceptionnelle, tant par leur contenu que par leur ponctualité. En revanche, certains rapports, pourtant excellents, sont arrivés trop tard pour pouvoir être lus et incorporés dans les exposés et les discussions. Quelques pays très gros producteurs de produits forestiers n'ont présenté ni rapport ni prévision, mais ont assisté et participé activement aux Discussions sur les marchés.
- 19. Des prévisions ont été présentées par 30 pays en 2008, contre 31 en 2007. Des détails sur le nombre de réponses en 2008 et sur la tendance à court terme figurent dans la note du secrétariat sur les statistiques pour le domaine d'activité 1.
- 20. Les pays qui ont pris le temps et la peine d'élaborer un rapport et des prévisions pourraient se décourager si d'autres pays ne font pas de contribution équivalente. Par ailleurs, les pays qui ne présentent ni rapport ni prévision, ou en présentent de moindre qualité, ou pas assez longtemps à l'avance, profitent de ceux qui le font. Il y a certes des circonstances exceptionnelles, mais l'information demandée dans les prévisions et les rapports est assez simple pour que le travail puisse être fait en temps voulu. C'est pourquoi les rapports des pays sur les marchés doivent être considérés comme le «billet d'entrée» aux Discussions: les pays devraient ressentir l'obligation morale de présenter à temps un rapport de qualité afin de participer aux Discussions.
- 21. Par «qualité» des rapports et des prévisions il faut entendre:
- a) Un texte exhaustif sur les segments importants du marché et les questions d'actualité dans la politique générale d'un pays;
- b) Un travail fondé sur des données quantifiables émanant de sources faisant autorité (y compris les sources non officielles telles que les associations professionnelles et les entreprises);
 - c) Un rapport comprenant à la fois des prévisions et une analyse de l'évolution récente;
 - d) Une explication claire des tendances du marché;
 - e) Une communication en temps voulu au secrétariat.
- 22. Élaborer un rapport et des prévisions sur le marché peut être une tâche difficile pour les représentants des gouvernements qui ne consacrent pas une bonne part de leur temps aux questions touchant le marché des produits forestiers. C'est pourquoi de nombreux pays répartissent le travail d'élaboration des rapports et des prévisions entre les associations professionnelles qui sont responsables d'un segment particulier du marché. D'autres pays

confient le travail par contrat à un spécialiste des marchés. Bref, il existe divers moyens d'élaborer en temps voulu des rapports et des prévisions de bonne qualité sans faire appel uniquement à des fonctionnaires.

- 23. Les Discussions du Comité du bois sur les marchés peuvent fournir aux délégués nationaux des éléments d'information et de compréhension précieux pour planifier leur secteur forestier et conduire leurs affaires. Les délégués utilisent les connaissances qu'ils acquièrent, aussi bien dans les séances officielles que dans les entretiens avec des experts et des collègues hors de la salle de réunion, dans l'intérêt de leur pays, de leur association, de leur institution, etc. Et de fait, le Comité du bois compte sur les délégués pour diffuser ce qu'ils ont acquis et appris lorsqu'ils seront rentrés chez eux. La Déclaration du Comité du bois sur le marché a une longue vie après sa publication dans un communiqué de presse car elle est reproduite dans les revues spécialisées et dans d'autres publications. Comme le nombre des participants n'est pas limité, les délégations de certains pays sont composées de représentants de nombreux segments de leur secteur forestier et de leurs industries forestières. Bref, l'échange de rapports, de prévisions et d'autres informations au cours de la préparation des Discussions et pendant les Discussions est extrêmement utile aux pays qui y participent activement.
- 24. En résumé, les Discussions du Comité sur les marchés sont une des principales raisons qui attirent les délégués aux sessions du Comité. La presse et l'Internet se font largement l'écho des Discussions. La préparation et le résultat de la journée et demie de débats équivaut à une année de travail d'un fonctionnaire de la Section du bois. La conduite des Discussions représente un coût considérable si l'on ajoute le temps du secrétariat et des participants aux frais de voyage et aux dépenses préparatoires des experts, des délégués et du secrétariat. Ces dépenses doivent être prises au sérieux par les chefs de délégation au Comité du bois et ils doivent assumer leurs responsabilités dans la préparation, la participation et le suivi des Discussions.

Question à l'intention des délégations

25. Le Groupe de travail est invité à suggérer les moyens d'améliorer le taux de réponses au Questionnaire du Comité du bois et les rapports des pays sur les marchés.

III. ANALYSES DU MARCHÉ DANS D'AUTRES INSTANCES

- 26. Dans la période visée par le présent rapport, le secrétariat a fait un certain nombre d'autres analyses de marché, qu'il a présentées aux réunions suivantes:
- a) «International Wood Market Developments» (Évolution du marché international du bois), présentée au Congrès de l'Institut européen de la conservation du bois, septembre 2008, Lausanne (Suisse);
- b) «International Wood Energy Market Developments» (Évolution du marché international de l'énergie dérivée du bois), présentée à la Conférence sur les systèmes et les marchés modernes de l'énergie dérivée du bois, septembre 2008, Timisoara (Roumanie);
- c) «International Softwood Markets» (Marchés internationaux des résineux), présentée à la Conférence internationale sur les résineux, octobre 2008, Helsinki (Finlande);

- d) «Global Trade of Wood and Paper Products» (Commerce mondial du bois, des dérivés du bois et du papier), présentée à la Conférence de la Society of Wood Science and Technology, novembre 2008, Concepción (Chili).
- 27. Ces exposés, et dans certains cas les statistiques qui les accompagnent, peuvent être consultés à l'adresse suivante: www.unece.org/timber/mis/presentations.htm.

IV. ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES CEE/FAO DES MARCHÉS ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS

- 28. L'Équipe de spécialistes présente un rapport distinct sur ses activités, ainsi que l'exige son mandat, sous la cote ECE/TIM/EFC/WP.2/2009/9. Le mandat de l'Équipe a été prorogé jusqu'en 2013 par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts. Conformément à son mandat, l'Équipe de spécialistes s'est employée le plus activement:
 - a) À fournir un forum pour discuter de la commercialisation des produits forestiers;
- b) À conseiller le secrétariat et élaborer la Revue annuelle du marché des produits forestiers;
 - c) À participer aux Discussions du Comité du bois sur les marchés;
- d) À soutenir le renforcement des capacités en matière de commercialisation des produits forestiers dans l'Europe du Sud-Est;
 - e) À construire un réseau d'experts de la commercialisation des produits forestiers.
- 29. Le principal résultat des travaux de l'Équipe de spécialistes a été l'Atelier sur la construction écologique qui s'est tenu le 20 octobre 2008. L'atelier ouvrait la Semaine européenne des forêts au siège de la FAO; cette manifestation a attiré un bon nombre de participants représentant différents secteurs de la construction écologique. On trouvera des détails dans le rapport.
- 30. Immédiatement après l'Atelier sur la construction écologique, l'Équipe de spécialistes a tenu la première réunion de son nouveau mandat. Elle est en train de reconstituer sa composition ainsi qu'il est indiqué dans le document ECE/TIM/EFC/WP.2/2009/9.
- 31. Les membres de l'Équipe de spécialistes ont contribué à organiser et à conduire des ateliers de renforcement des capacités en matière de commercialisation et des ateliers relatifs au marché de l'énergie dérivée du bois.
- 32. En résumé, l'Équipe de spécialistes est soudée et fait du bon travail. Dans son rapport, elle évoque trois questions à l'intention du Groupe de travail:
- a) Afin de maintenir la dynamique du renforcement des capacités en matière de commercialisation, l'Équipe de spécialistes demande aux pays membres du Groupe de travail d'envisager de détacher un spécialiste auprès de la Section du bois pour maintenir cette activité;

- b) L'Équipe de spécialistes demande au Groupe de travail d'encourager tous les pays qui n'ont pas encore désigné de participants à envisager l'éventualité de se faire représenter dans l'Équipe;
- c) Concernant la contribution des exposés et prévisions des pays aux Discussions annuelles du Comité du bois sur les marchés, l'Équipe de spécialistes demande au Groupe de travail d'inviter tous les pays à participer équitablement aux Discussions, en envoyant leurs rapports et leurs prévisions dans les délais fixés.

Question à l'intention des délégations

33. Le Groupe de travail est prié d'examiner le rapport de l'Équipe de spécialistes et de donner une réponse aux trois questions soulevées.

V. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS

- 34. En 2008, la CEE/FAO a organisé en collaboration avec des partenaires de Roumanie et de Serbie deux ateliers axés sur l'énergie dérivée du bois en Europe du Sud-Est. Les deux ateliers ont permis de procéder à un bon échange d'informations qui est disponible sur les sites respectifs de la CEE et de la FAO, avec les conclusions et recommandations qui sont reprises dans les communiqués de presse. Pour la Roumanie, consulter le site: http://www.unece.org/timber/worshops/2008/timisoara/timisoara.html. Pour la Serbie, consulter le site: http://www.unece.org/timber/worshops/2008/belgrade/belgrade.html.
- 35. La CEE/FAO a l'intention de conduire, avec ses partenaires, un atelier sur le renforcement des capacités en matière de commercialisation à Ljubljana (Slovénie) à la fin de 2009, à condition de trouver un financement.
- 36. Ainsi qu'il a été annoncé l'an dernier, la Section du bois a travaillé avec le Ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de la gestion des eaux de Serbie pour aider à dresser un programme de coopération technique de la FAO portant sur l'énergie dérivée du bois. Le projet a été financé et il a démarré. Il serait utile d'avoir des projets analogues pour d'autres pays d'Europe de l'Est et de la CEI.
- 37. Le travail de renforcement des capacités en matière de commercialisation s'est ralenti depuis le départ de la CEE/FAO de M. Douglas Clark, qui est retourné à la Commission écossaise des forêts, puis a pris sa retraite. Il a accompli un travail appréciable pendant les quatre années qu'il a passées à la Section du bois, malgré les moyens limités dont il disposait. Grâce au réseau impressionnant qu'il a mis en place, il a souvent pu réunir des ressources suffisantes, financières et humaines, pour assurer le renforcement des capacités. En son absence, la Section du bois n'a pas assez de personnel pour répondre aussi bien aux besoins de commercialisation de l'Europe de l'Est et de la CEI.

Question à l'intention des délégations

38. Le Groupe de travail est invité à donner son avis sur les activités de renforcement des capacités en matière de commercialisation et à examiner la nécessité de rétablir le prêt de services d'expert détaché.

VI. CERTIFICATION

- 39. L'essentiel des travaux sur la certification figure au chapitre de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* consacré au marché des produits certifiés. Le chapitre présente l'état actuel de l'évolution des systèmes de certification comme indicateurs de l'offre et examine l'évolution des marchés et de la politique générale. Dans la *Revue* de l'an dernier on avait établi un lien entre la certification et le thème de la construction écologique. Un des rédacteurs du chapitre a présenté les conclusions de cette analyse lors des Discussions du Comité du bois/de la Commission européenne des forêts sur les marchés. Le secrétariat s'est servi des conclusions et de l'information figurant dans le chapitre et dans sa présentation pour des analyses ultérieures des marchés.
- 40. Dans la *Revue annuelle 2008 du marché des produits forestiers*, on s'est servi de l'information recueillie auprès du réseau Comité du bois/Commission européenne des forêts de correspondants nationaux officiels chargés de la question de la certification et de la commercialisation des produits certifiés. Le réseau demeure une source précieuse d'informations indépendantes.
- 41. Un site Web sur la certification à l'intérieur du site du Comité du bois/de la Commission européenne des forêts contient des liens vers les chapitres les plus récents de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* ainsi que vers des publications plus anciennes. Une page a été ajoutée récemment pour donner un lien direct vers chaque exposé sur la certification présenté au cours des Discussions annuelles du Comité du bois sur les marchés. Voir le site à l'adresse suivante: http://www.unece.org/timber/mis/cfp.htm.
- 42. Le secrétariat a été chargé de faire un exposé sur «La certification des forêts dans le cadre du développement durable» au Congrès scientifique international sur la transformation des bois feuillus qui se tiendra à Paris (France) en septembre 2009. La rédaction du chapitre de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* sera l'occasion de réunir une information pour l'exposé.

VII. RESSOURCES

43. Le personnel de la Section du bois affecté au domaine d'activité 1 comprend uniquement un spécialiste de la commercialisation et un assistant de statistique (d'autres membres du personnel de la Section prêtent régulièrement leur concours pour certains travaux). Jusqu'au milieu de 2008, le travail a beaucoup bénéficié des services d'un consultant en commercialisation des produits forestiers détaché par la Commission écossaise des forêts. Le maintien du niveau des programmes, tant en quantité qu'en qualité, est subordonné à son remplacement.

- 44. Des étudiants stagiaires ont été indispensables à certains travaux du domaine d'activité 1, par exemple pour l'élaboration de la Revue annuelle du marché des produits forestiers. La CEE n'est malheureusement en mesure de financer aucune des dépenses d'un stagiaire, mais certains étudiants trouvent un moyen d'assurer leur subsistance pendant leur séjour à Genève. La plupart des stagiaires se sont engagés par la suite dans d'importantes carrières dans le secteur forestier, ce qui témoigne de la qualité de l'expérience acquise dans la Section du bois.
- 45. Les activités du domaine 1 bénéficient périodiquement de contributions en nature non négligeables et le volume du travail accompli en bénéficie d'autant. L'assistant de statistique a pu faire appel à du personnel temporaire pour son travail sur les bases de données BOIS, incendies de forêt et prix.

Question à l'intention des délégations

46. Les délégations au Groupe de travail sont priées d'examiner si elles pourraient faire des contributions en nature pour le domaine d'activité 1.

VIII. DOMAINE D'ACTIVITÉ 1 DANS LA PÉRIODE QUI S'ÉCOULERA JUSQU'EN 2013

47. Le programme intégré CEE/FAO pour la période allant jusqu'à 2013 comprend les éléments suivants pour le domaine d'activité 1:

1.1	Collecte, validation et diffusion de statistiques sur la production, les échanges, la consommation et les prix des produits forestiers
1.2	Analyse des marchés des produits forestiers, en particulier des aspects d'actualité ou ayant une incidence sur les politiques forestières, y compris la <i>Revue annuelle des marchés des produits forestiers</i> et les Discussions annuelles du Comité du bois
1.3	Activités de renforcement des capacités pour la commercialisation des produits forestiers dans le but de mettre en œuvre une gestion durable des forêts*
1.4	Suivi et analyse des marchés et des politiques des produits forestiers certifiés, y compris les marchés publics et la construction écologique
1.5	Collecte et diffusion de statistiques sur les incendies de forêt

^{*} Des ressources extrabudgétaires sont nécessaires.

Question à l'intention des délégations

48. Le Groupe de travail est invité à donner des orientations sur tel ou tel aspect du domaine d'activité, axées sur les questions traitées ci-dessus.

Annexe

Demande de rapports nationaux sur les marchés en 2008

La demande ci-après de rapports nationaux sur les marchés a été envoyée le 29 août 2008 par courriel aux chefs de délégations en préparation des Discussions du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts sur les marchés qui se sont tenues les 21 et 22 octobre 2008.

Les rapports sur les marchés ont toujours été organisés comme les Discussions sur les marchés. Des renseignements sur l'organisation des Discussions sont donnés dans la note intitulée «Évolution du marché des produits forestiers en 2008 et perspectives pour 2009» (ECE/TIM/2008/6), qui peut être consultée en même temps que d'autres documents à l'adresse: www.unece.org/trade/timber/docs/tc-sessions/tc-66/tc-66.htm. Il est suggéré de traiter les sujets ci-après, s'il y a lieu, pour l'année en cours et pour les prévisions de l'année suivante. Le respect de cette présentation facilitera le téléchargement et la lecture des rapports électroniques.

- 1. Tendances économiques générales affectant le secteur des forêts et des industries forestières (brève description).
- 2. Mesures de politique générale prises dans votre pays depuis dix-huit mois et qui pourraient avoir une incidence sur le commerce et les marchés de produits forestiers ou sur la gestion des forêts. La *Revue annuelle 2007-2008 du marché des produits forestiers* de la CEE/FAO est un document de fond pour les Discussions sur les marchés (voir www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2008/fpamr2008.htm). Elle examine les mesures de politique générale suivantes, que vous voudrez peut-être évoquer dans votre rapport:
 - a) Énergie et secteur forestier;
 - b) Changements climatiques et marchés des produits forestiers;
 - c) Sécurité alimentaire contre biocarburants;
 - d) Tendance à la construction écologique;
 - e) Responsabilité sociale d'entreprises;
 - f) Réforme du secteur forestier russe;
 - g) Politiques de recherche-développement.
- 3. Éléments moteurs du marché, y compris l'évolution de la politique d'achat de bois et de papier. Quels éléments affectent-ils positivement ou négativement le marché des produits forestiers de votre pays?
- 4. Évolution des différents secteurs du marché des produits forestiers (axe principal):
- a) Matière première bois (bois rond: sciages, bois pour pâte à papier et bois de chauffage);

ECE/TIM/EFC/WP.2/2009/4 page 12

- b) Énergie dérivée du bois, particulièrement politiques gouvernementales encourageant ce type d'énergie;
 - c) Produits forestiers certifiés;
 - d) Produits du bois à valeur ajoutée;
 - e) Sciages résineux;
 - f) Sciages feuillus (bois des zones tempérées et bois tropicaux);
- g) Panneaux de bois (panneaux de particules, panneaux de fibres et panneaux de fibres de densité moyenne, panneaux de grandes particules orientées, contre-plaqué);
 - h) Pâte de bois et papier.

5. Tableaux:

- a) Indicateurs économiques;
- b) Production et commerce des produits forestiers en 2007, 2008 et 2009.

Les rapports antérieurs sur les marchés étaient de qualité et de longueur variables. Vous souhaiterez peut-être consulter les rapports de l'année dernière à l'adresse suivante: www.unece.org/trade/timber/mis/market/market-65/market-65.htm.
